Code action: EV1.4

Nom action: Créer une ou plusieurs plateformes de services mutualisés sur le territoire

Contexte action : Etendu entre les massifs de Chartreuse et Belledonne, le territoire du Grésivaudan est une large vallée reliant Grenoble à Chambéry. Le territoire se structure autour de sous bassins de vie reliés entre eux et composés de petits pôles urbains et de centres bourgs sans ville centre. Ce maillage, couplé à une interdépendance vis-à-vis de l?extérieur (pôles d?attractivité de Grenoble et de Chambéry), génère d?importants flux de déplacements ayant pour origine ou destination la vallée. Les déplacements domicile travail sont une des premières causes de déplacements et fortement générateurs d'émissions de GES.

La création de plateformes de services mutualisés sur le territoire du Grésivaudan permettrait de réduire ces déplacements par une mutualisation d'espaces de travail (facilitant la mise en place de télétravail). Ce serait également l'opportunité pour des PME de réduire leurs coûts en offrant des ressources mutualisées entre entreprises (équipements, personnels et services associés) en accès ouvert.